

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE LATEX » en abrégé « SOLACI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA DERRIERE PLAYCE, Lot 350, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE LATEX »

en abrégé « SOLACI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : La production et la vente d'hévéa et produits dérivées tels que le latex. La production, vente de produits agricoles, formation dans le secteur de l'hévéa et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA DERRIERE PLAYCE, Lot 350, Ilot 33

Dirigeant(s) M N'GUESSAN YAO MATHIEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03195 du 05/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40455/GTCA/RC/2023 du 05/06/2023

